

Madame, Monsieur

CETEM ni la médiatrice BNP PARIBAS ne daignent répondre à ces deux questions pourquoi je ne peux pas :

- bénéficier chez LECLERC de l'option " paiement en cinq fois sans frais « pour un achat de450 €
- Chez LECLERC obtenir la carte « LECLERC » qui permet de bénéficier plus facilement de cette option « achat fractionné »

L'hôtesse qui a constitué les deux dossiers , chez LECLERC, n'a pu me préciser les raisons de ce blocage.

Je perçois une pension retraite de , seulement, 4000 €/mois, je viens d'achever le remboursement d'un prêt de 10000 € (dix mille euros) banque ONEY . En outre CETEM m'a sollicité, moyennant le paiement d'intérêts conséquents, de fractionner, d'étaler le paiement d'achats déjà effectués et vient de renouveler mon crédit disponible de 3000 € (trois mille euros). Je pense que ces renseignements confirment que je suis solvable.

Je n'ai jamais eu d'incident bancaire et je n'ai jamais « oublié » de payer mes dettes.

Serais-je un mauvais client car je n'ai jamais payé de pénalité à CETEM pour un quelconque incident bancaire

Cetem - Katia DAVID – n'a pas daigné me préciser pourquoi ces deux dossiers bloqués. J'ai donc pensé, serais-je naïf ou utopiste, que la médiatrice me préciserait pourquoi je ne peux pas être renseigné. Or elle n'a pas daigné demander à Katia DAVID pourquoi elle n'a fourni aucune information a/s ces deux blocages.

La médiatrice n'a donc fourni aucune justification alors que la C.E.C.M C .rappelle qu'un médiateur doit toujours expliquer, justifier les raisons de sa décision.

Je souhaiterais savoir si je peux saisir la C.E.C.M.C ; Dans l'affirmative, si elle ne répond pas à qui puis-je m'adresser. De quelle ministère cette instance relève ?

Je me suis adressé au site « service public » qui n'a pas répondu aux interrogations susvisées et m'a invité à saisir votre service.

Eu égard aux difficultés pour être renseigné, daignerez-vous me rassurer, me préciser si je dois pouvoir savoir pourquoi CETEM et de surcroit la médiatrice ne daignent pas répondre à mes questions.

D'avance, je vous remercie

R.POUJOL – 67120 DACHSTEIN